

**Comité de Pilotage Local NATURA 2000**  
**du site des Coteaux de Lizet et de l'Osse à Montesquiou**  
**du 23 Mars 2015**

## **Compte –Rendu**

Le comité de pilotage local chargé du suivi de la mise en œuvre du Document d'objectifs NATURA 2000 du site des Coteaux de Lizet et de l'Osse s'est réuni le 23 Mars 2015 à 9h45, à la salle des fêtes de Saint Arailles, sous la présidence de Bernard LASPORTES, maire de Saint Arailles.

### **Présents :**

- Melle AUBIGNAT Magali, Office de l'ONEMA
- Melle BELVEZE Aurélie, chargée de mission NATURA 2000, ADASEA 32
- Mme. BOURGADE Emilie, service environnement de l'association Arbres & Paysages 32
- M. BERNADICOU Nicolas, service Agriculture et Développement Rural, Conseil Général 32
- M.FRANKLIN Lionel, Société de pêche de Montesquiou
- M. HETIER Antoine, Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
- Mme.LABRIFFE Maryse, Représentante de la mairie de Saint Arailles
- M. LANS Michel, Direction Départementale des Territoires
- M. LASPORTES Bernard, Maire de Saint Arailles, Président du Comité de pilotage
- Melle LEMOUZY Claire, chargée de mission NATURA 2000, ADASEA 32
- Melle LEPRUN Sandrine, directrice CPIE Pays Gersois
- M. NONON Florent, Centre Régional de Propriété Forestière, antenne du Gers
- M.PARDE Jean-Michel, expert naturaliste de l'AREMIP
- Mme SETH Susan, conseillère municipale de Saint Arailles
- M.SOULIE Didier, Office National de la CHASSE
- Mme THIBAUD Anne-Marie, Syndicat des Propriétaires Forestiers Privés du Gers
- M.VERRET Etienne, Maire de Montesquiou

### **Excusés :**

- M.BRUSTEL Hervé, Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
- M. CARTIER Henri-Bernard, Président de la chambre d'agriculture du Gers
- M.CAMLONG Gérard, service Sports de Nature, Conseil Général 32
- M.LANCON Michel, Président de la fédération du Gers

Bernard LASPORTES, maire de Saint Arailles et Président du Comité de Pilotage Local, accueille les participants et remercie l'ADASEA 32, la DDT et le CPIE pour le travail effectué sur le site. Il salue également l'implication de M.GAILLARD du Pays d'Armagnac, la participation à l'évaluation préalable des incidences du Syndicat de Rivière Osse Guiroue Auzoue, de l'ADASEA et de la DDT (M.LOUSSIER et M.POINCHEVAL).

Bernard LASPORTES expose l'ordre du jour :

- Bilans 2014

- Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- Actions de communication : scolaires, grand public ...
- Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- Perspectives 2015 :
  - Appel d'offres pluri-annuel
  - Contractualisation & Communication
  - Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- Questions diverses

Puis il effectue un tour de table, composé de 15 personnes.

Enfin il cède la parole aux intervenantes (Claire LEMOUZY et Aurélie BELVEZE de l'ADASEA 32, Sandrine LEPRUN du CPIE) qui développent les différents points à l'aide des diaporamas annexés au présent compte-rendu. Les observations faites par les membres du comité sont rendues ci-après.

## **A. LES BILANS**

### **1. Charte Natura 2000**

Bernard LASPORTES apporte des précisions sur la Charte Natura 2000 mise en place par la commune. La réflexion a fait suite à un abattage d'arbres par des riverains des chemins ruraux et à des incivilités le chemin Rural. L'objet de la charte Natura2000 porte sur le maintien d'éléments boisés. Il y a eu une délibération au conseil en automne et une information auprès des riverains. Il s'agit d'« Une démarche amicale » avec des retours positifs (demande d'interventions pour le nettoyage d'épines par exemple).

Michel LANS rappelle que les Chartes sont à l'initiative des propriétaires et qu'il n'y a aucun obstacle à la contractualisation. Aurélie BELVEZE précise que la mise en place de Charte ne fait pas partie des objectifs prioritaires en terme de contractualisation (pas de financement spécifique).

Michel LANS indique que l'État ne compense pas la totalité de l'exonération de la part communale de la taxe sur le foncier non bâti. Florent NONON demande si cela pénalise les comptes de la commune. Claire LEMOUZY répond qu'une partie était compensé par l'Etat de façon dégressive.

Jean-Michel PARDE demande quelle est la motivation nécessaire pour signer une charte . Aurélie BELVEZE précise qu'elle est double : intérêt environnementale et financier.

Claire LEMOUZY demande si les communes sont prêtes à supporter l'effort de financer cette perte de revenu lié au non-remboursement de la part communale. Bernard LASPORTES précise que c'est à regarder de près car c'est à double tranchant pour la commune : il faut savoir ce que l'on veut et ce que cela représente en terme financier.

Jean-Michel PARDE indique qu'il y a un frein au travers de l'éco-conditionnalité qui peut causer des pénalités sur tous les engagements.

### **2. Suivi et état de conservation**

Jean-Michel PARDE demande si en plus de la présentation des résultats en terme de surfaces il existe des données sur l'évolution de l'état de conservation des habitats naturels.

Claire LEMOUZY indique que sur la période 2008-2009 il y a eu un suivi des pelouses sèches à orchidées ainsi qu'un suivi phytosociologique et morphologique de celles-ci. M.PARDE demande s'il y a eu un suivi physico-chimique de l'eau des mares.

L'ADASEA répond qu'il y a un manque d'argent pour les suivis, qui ne sont pas prioritaires en matière de financement.

M.PARDE parle d'un suivi de l'écobuage mené sur un autre site Natura 2000 dans les Pyrénées.

Michel LANS indique qu'il y a un problème de protocoles scientifiques car il y a un suivi/évaluation mené à l'échelle nationale par le Muséum National d'Histoire Naturelle, obligatoire pour le rapportage à la Commission Européenne.

M.PARDE indique qu'en Grande-Bretagne les critères de suivis sont définis dans le DOCOB donc ils sont plus souples et plus simples comme la hauteur d'herbe pour l'enfrichement. Aurélie BELVEZE précise que c'est le cas du DOCOB qui prévoit des indicateurs et des méthodes de suivi pour chaque habitat et chaque espèce et cite quelques exemples.

Michel LANS ajoute que pour la pêche électrique il faut voir avec la Fédération de Pêche 32 car cela est de plus en plus régionalisé. Cependant le Lizet n'est pas retenu dans les réseaux de suivi.

### **3. Analyse prospective**

Bernard LASPORTES constate que les communes rurales sont oubliées avec un problème sur les impôts fonciers et une mutation totale sans décision concertée (à l'instar des baisses de dotations). Par ailleurs, vis-à-vis de l'ICHN, le devenir des éleveurs est une catastrophe pour l'avenir. Il indique que nous sommes une « zone oubliée » avec des interrogations sur le maintien du tissu rural et un fort sentiment d'abandon des personnes impliquées dans la gestion du milieu agricole et naturel. Etienne VERRET partage son avis car il y a un flou sur les moyens. Aurélie BELVEZE indique que l'ADASEA va essayer de satisfaire tous les souhaits de reconduction et aller chercher de nouveaux milieux à contractualiser.

Jean-Michel PARDE indique qu'il existe des contrats Natura 2000 hors agricoles et un contrat MAE. Une des possibilités serait une succession de contrat avec d'abord un contrat non-agricole pour la restauration d'un milieu puis un contrat MAE pour la gestion. Aurélie BELVEZE précise que c'est une possibilité envisagée mais qui doit être conforme aux exigences de financement qui ne sont pas encore connues. Bernard LASPORTES indique que derrière il y a un problème humain : celui d'un repreneur et celui de l'installation pour un avenir viable.

### **4. Divers**

Bernard LASPORTES demande l'état du projet de restauration de la déviation de l'Osse. Ce à quoi Lionel FRANKLIN lui répond que le projet est en stand-by.

Jean-Michel PARDE pose la question d'un éventuel jumelage entre sites.

## **B. LES PERSPECTIVES**

### **1. Appel d'offre pluri-annuel**

Michel LANS indique qu'il y a un appel d'offre via un marché public qui a été lancé pour l'animation du DOCOB. Le dépouillement des offres montre que les réponses sont au-delà du budget disponible : il y a donc une phase de négociation. Bernard LASPORTES demande s'il y a d'autres bureaux d'études candidats ne correspondant pas aux critères du marché et

combien de bureaux d'études ont postulé, ce à quoi Michel LANS répond qu'il n'a pas le droit de répondre. Il précise que les bureaux d'études ne sont pas forcément intéressés. Bernard LASPORTES demande s'il y a des bureaux d'études hors département. Michel LANS répond qu'il n'y en a qu'un seul.

Claire LEMOUZY indique que par rapport au marché sur 3 ans il y a un prévisionnel à ajuster en fonction de la réalité.

## **2. Gestion administrative et budget**

Bernard LASPORTES indique que la Région a acquis de nouvelles compétences. Claire LEMOUZY précise que la Région doit appliquer un certain nombre de politiques nationales dont Natura 2000 mais rien n'est assuré en matière de budget. Elle exprime son inquiétude pour les années suivantes. Michel LANS indique que les estimations budgétaires sont traduites plutôt à la hausse pour les années 2016-2017. Claire LEMOUZY répond que la hausse est à relativiser car elle fait suite à plusieurs années où le budget était minimal.

Jean-Michel PARDE donne l'exemple, des estives en montagne ou les groupement pastoraux s'ils sont composés de 5 ou 6 exploitants voient le montant maximal multiplié par le nombre d'exploitants.

## **3. Valorisation pédagogique et touristique**

Sandrine LEPRUN indique que le CPIE a programmé pour 2015 une animation pédagogique avec les classes de CP et CM1-CM2 de Bassoues avec une sortie sur le lac du Lizet.

Sandrine LEPRUN précise qu'il n'y a plus de fiches randonnées à insérer dans la pochette d'information et que c'est un problème.

Jean-Michel PARDE demande à combien d'exemplaires s'élevait le tirage initial. Sandrine LEPRUN répond qu'il y avait environ 2000 exemplaires pour la pochette d'information et 500 fiches randonnées. Il faut donc faire le point avec les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative ainsi le Pays d'Armagnac. La question est posée de leur valorisation au travers du nouveau site du Comité Départemental de Tourisme et Loisirs : en effet certains sentiers labellisés Petite Randonnée sont téléchargeables.

Bernard LASPORTES précise qu'il faut se remettre en contact avec le Pays D'Armagnac pour voir qui est compétent dans cette matière et faire le lien avec le Sentier de Grande Randonnée de Pays qui sera ouvert cet été

Aurélie BELVEZE indique la réactualisation de la mallette-outil va être faite en lien avec les nouvelles MAEC et que la formation d'urbanisme est en cours

Sandrine LEPRUN indique qu'il faut aller voir derrière la passerelle créée pour traverser l'Osse car il y a un renouveau de végétation suite aux travaux de mise en place. Bernard LASPORTES indique qu'il reste un peu de travail au niveau de la passerelle.

## **4. Développement des sports de nature**

Etienne VERRET précise qu'il a été contacté par M.DELOM, organisateur du Trail de l'Astarac porté par l'Astarac Fond Club : le circuit passe sur le chemin de crête reliant Montesquiou à Estipouy et qu'il attend de connaître le niveau du lac en juillet, période où doit se dérouler la course pour le tracé définitif car il n'est pas possible de faire le tour du lac car Mme ESTIBAL abreuve son bétail directement au lac.

Sandrine LEPRUN précise que le sujet du passage a déjà été appréhendé et discuté il y a quelques années et que l'option du passage du PR en bord du Lizet n'avait pas été retenue pour cette raison.

Bernard LASPORTES demande s'il n'y aurait pas une autre possibilité.

Aurélié BELVEZE rappelle que ce type de course n'est pas soumis à évaluation préalable des incidences. Si besoin les formulaires sont disponibles sur le site internet de la DDT et sur [gers.n2000.fr](http://gers.n2000.fr). Par ailleurs il serait souhaitable que les concurrents soient informés qui vont parcourir un site Natura 2000 également espace naturel sensible.

### C. QUESTIONS ET REMARQUES DIVERSES

Aurélié BELVEZE indique que les résultats de l'étude Odonates sera mis en ligne sur le site [gers.n2000.fr](http://gers.n2000.fr).

Antoine HETIER indique que la CACG en tant qu'organisme gestionnaire du lac du Lizet est preneuse de données naturalistes sur le lac et ses abords immédiats car elles seront utilisées pour orienter la gestion et l'entretien.

Aurélié BELVEZE indique que le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs a implanté des panneaux signalétiques de monuments culturels et naturels (type panneaux visibles en bord d'autoroute) sur certains sites Natura 2000 mais qu'il n'y en a pas sur ce site Natura 2000 alors que depuis le début la valorisation touristiques est un enjeu de ce site-ci. Elle demande s'il y a quelque chose de prévu pour le Lizet

Nicolas BERNADICOU précise qu'il n'y a pas d'indications de lieux (uniquement un dessin) et qu'il faut voir avec Elise BARBASI pour le plan de déploiement. Des formations sont organisées auprès des organismes de tourisme.

Emilie BOURGADE demande s'il y a eu un recensement des linéaires boisés et une hiérarchisation de leur intérêt. Aurélié BELVEZE répond que le DOCOB comprend une carte de l'occupation des sols avec les haies et que les diagnostics individuels mentionnent les haies, les bois, les bosquets et les arbres isolés.

Emilie BOURGADE souhaite savoir quelle est la traduction dans les documents d'urbanisme des éléments boisés. Aurélié BELVEZE précise qu'il n'y a rien dans la carte communale de Saint Arailles.

Jean-Michel PARDE ajoute qu'il y existe une typologie des arbres par rapport aux enjeux.

Aurélié BELVEZE explique qu'il existe un article dans le code de l'urbanisme (L123-1-5-7° récemment recodé) traitant des éléments paysagers à préserver (boisés mais aussi les autres éléments du patrimoine naturel et culturel) qui demande de faire un inventaire suivi d'une enquête publique afin d'assurer une protection minimale (demande de déclaration préalable de travaux). Elle rappelle qu'il y a une formation en cours sur l'intégration de Natura 2000 dans les documents d'urbanisme et que les membres du COPIL y ont été conviés.

Claire LEMOUZY précise que l'action BOC2 décrite dans le DOCOB, n'a pas trouvé de financement pour son action collective d'inventaire et de mise en place d'un protocole d'intervention.

Emilie BOURGADE rajoute qu'il y a une action de sensibilisation et pose la question de la régénération. Aurélié BELVEZE répond qu'elle est prise en compte dans les conseils de gestion. Par ailleurs elle précise qu'elle enverra un message concernant les calculs des surfaces d'intérêts écologiques dans le cadre de la nouvelle PAC qui incluent différents éléments boisés (arbres, bosquets, haies, alignements d'arbres).

Il est demandé s'il y a des formations sur la gestion de ces milieux. Aurélie BELVEZE répond que deux formations ont été réalisées les années passées : une sur la gestion des vieux arbres et une sur la gestion de la ripisylve. Jean-Michel PARDE précise qu'il y a un problème avec les gens qui viennent et qu'il faut faire le lien entre le message et les actions comme faire un atelier avec les employés municipaux. Aurélie BELVEZE ajoute que les mairies sont systématiquement invitées et des employés municipaux ont déjà participé à des formations.

Sandrine LEPRUN demande où en est le projet de la replantation de ripisylve. Aurélie BELVEZE répond que ce projet est au point mort en attente des modalités de financement.

Sandrine LEPRUN indique que les arbres ont été plantés à Montesquiou avec les enfants de l'école.

Sandrine LEPRUN demande de prévoir des dates pour préparer la fête du 1<sup>er</sup> Mai.

**L'ordre du jour étant épuisé, Bernard LASPORTES conclut le comité de pilotage locale en remerciant les participants de leur attention et lève la séance à 12h45.**